



Grille d'évaluation standard pour les Appel à Propositions (AAP) du Fonds de Cohérence pour la Stabilisation (FCS)

Un (1) formulaire par soumissionnaire

1. Nom et organisation	
Nom (de l'évaluateur)	
Fonction (de l'évaluateur)	
Nom de l'organisation lead	

3. Critères d'évaluation

	Notation	
1. Qualité de la conception, pertinence et durabilité (note minimale 40/65)	60	
1.1. Le projet repose sur une compréhension précise et approfondie du contexte et des enjeux spécifiques de la stabilisation dans la ZP	10	
Justification (minimum 100 mots):		
	1	
1.2. Le projet propose des stratégies d'intervention précises, adaptées au contexte	30	
et aux enjeux et cohérentes au regard des objectifs et des résultats attendus (tels que présentés dans l'AAP restreint). Les organisations démontrent comment leur		
stratégie d'intervention globale s'inscrit dans la Stratégie ISSS et son plan		
d'action provinciale, articulent une stratégie d'intervention qui répond aux		
dynamiques de conflit et enjeux de stabilisation clés identifies dans l'analyse des		
dynamiques de conflit, et proposent une approche d'opérationnalisation		





cohérente et coordonné chacun des objectifs. En outre, il définit clairement une stratégie d'égalité des sexes dotée de ressources suffisantes.		
Justification (minimum 100 mots):	,	
1.3. Stratégie d'engagement politique et de mobilisation propose une :	10	
1. Présentation/analyse des acteurs locaux, provinciaux, nationaux et/ou		
régionaux (« actors mapping ») : les acteurs (et/ou les groupes d'acteurs) clés ayant une influence (positive et/ou négative) sur les dynamiques de		
conflit, leurs intérêts, leurs positions et leur rôle (potentiel/attendu) dans le processus de stabilisation/transformation du/des conflits.		
2. La stratégie du consortium (approches, ressources utilisées, etc.) pour		
engager, mobiliser et influencer chacun des types/catégories d'acteurs présentés dans l'analyse (« actors mapping »).		
Justification (minimum 100 mots):	<u> </u>	
1.4. Ancrage/appropriation institutionnelle, durabilité/stratégie de sortie et	5	
renforcement de capacités propose :		
1. La participation (aspects politiques, financiers et/ou techniques) du Gouvernement et des Assemblées Provinciales et Nationales et des		
autorités locales et de leurs services dans la mise en œuvre du projet, par objectif spécifique		
2. Présentation de la stratégie (enjeux, défis, approches, méthodes,		
ressources) en matière de durabilité/viabilité financière,		
ressources) en matière de durabilité/viabilité financière, organisationnelle et institutionnelle 3. Présentation de la stratégie (enjeux, défis, approches, méthodes,		
ressources) en matière de durabilité/viabilité financière, organisationnelle et institutionnelle 3. Présentation de la stratégie (enjeux, défis, approches, méthodes, ressources) en matière de transfert de compétences et de renforcement		
ressources) en matière de durabilité/viabilité financière, organisationnelle et institutionnelle 3. Présentation de la stratégie (enjeux, défis, approches, méthodes,		
ressources) en matière de durabilité/viabilité financière, organisationnelle et institutionnelle 3. Présentation de la stratégie (enjeux, défis, approches, méthodes, ressources) en matière de transfert de compétences et de renforcement de capacités des organisations/structures locales partenaires		
ressources) en matière de durabilité/viabilité financière, organisationnelle et institutionnelle 3. Présentation de la stratégie (enjeux, défis, approches, méthodes, ressources) en matière de transfert de compétences et de renforcement de capacités des organisations/structures locales partenaires		
ressources) en matière de durabilité/viabilité financière, organisationnelle et institutionnelle 3. Présentation de la stratégie (enjeux, défis, approches, méthodes, ressources) en matière de transfert de compétences et de renforcement de capacités des organisations/structures locales partenaires		
ressources) en matière de durabilité/viabilité financière, organisationnelle et institutionnelle 3. Présentation de la stratégie (enjeux, défis, approches, méthodes, ressources) en matière de transfert de compétences et de renforcement de capacités des organisations/structures locales partenaires		





 1.5. Le projet propose des synergies et une stratégie de coordination qui : Présentation succincte des modalités de coordination et collaboration avec les partenaires de mise en œuvre (coordination interne) y compris un organigramme illustrant la structure du consortium (maximum 1 pages). Présentation de la stratégie de coordination 1) avec les sections de la MONUSCO et 2) avec les autres projets de stabilisation (financés par le FCS ou alignés) mis en œuvre dans la zone prioritaire. (maximum 1 pages). 	5	
Justification (minimum 100 mots):		
1.6. Le projet repose, dans sa conception, sur une analyse des risques et propose des mesures de mitigation suffisantes/satisfaisantes (sensibilité aux conflits et Do no Harm).	2.5	
Justification (minimum 100 mots):		
1.7 Le projet propose une stratégie de suivi et évaluation détaillée, précise et suffisante (pour ajuster les actions à l'évolution du contexte, pour rapporter sur les effets de l'intervention et identifier/capitaliser sur ses leçons apprises	2.5	
Justification (minimum 50 mots):		
2. Capacité technique, managériale et financière (note minimale 12/20)	25	
2.1. Le soumissionnaire et ses partenaires ont de fortes capacités de gestion financières et administrative	10	





Justification (minimum 50 mots):		
2.2. L'organisation soumissionnaire et ses partenaires (internationaux et locaux)	10	
ont une expérience, des capacités et une expertise stratégique et technique	10	
démontrée dans les domaines d'intervention ciblée par l'AAP		
Si le projet a déjà géré un projet FCS, le/la gestionnaire FCS inscrira les		
résultats du dernier rapport de suivi et d'évaluation ou de l'évaluation		
finale dans cette section pour que le CET en tienne compte dans sa		
notation		
Justification (minimum 100 mots) :		
Justineation (minimum 100 mots).		
	· - 1	
2.3. L'organisation soumissionnaire et ses partenaires (internationaux et locaux)	5	
ont une connaissance approfondie de la zone prioritaire ciblée par l'AAP Justification (minimum 100 mots):		
Justification (minimum 100 mots).		
3. Budget et rapport cout-efficacité (note minimale 6/10)	10	
3.1. Le ratio entre les ressources budgétisées et les résultats attendus est	10	
satisfaisant.		
Justification (minimum 50 mots):		
4. Experience an		





4.1 Has the project managed FCS projects before and it so what were the results of the last
ME report or final evaluation. *This section is filled out by the Trust Fund Manager before the CET so that all CET members
have access to it
The december to the
SCORE TOTALE
Commentaires finale :